

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
 6 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse Fr. 2.50 6 — 10 — 20 —
 Étranger 5 — 12 — 19 — 38 —
 Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèque postal 114 64

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
 Kas St-Fleur
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
 Canton : { 1^{re} insertion 20 cent. } la ligne
 Suisse : { les suivantes 15 — } ou
 Étranger : { 30 — } son espace
 Réclames : { 60 — }

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Les Alliés approchent de Gand et Tournai.

Le président Wilson et l'Autriche-Hongrie.

En Belgique, les Alliés approchent de l'Escaut. Ils sont arrivés à la frontière hollandaise, près de Shuis et se trouvent à une vingtaine de kilomètres de Gand. Au sud de Courtrai, ils bordent l'Escaut. Tournai est sur le point d'être repris.

Dans la Flandre française, les Alliés ne sont qu'à une heure de Valenciennes; ils ont occupé Denain.

Sur le front du Cateau, leurs attaques se heurtent à une opiniâtre résistance.

Au nord de Laon, les Français ont progressé dans la direction de Marle; aussi les troupes allemandes postées dans le confluent de l'Oise et de la Serre commencent-elles à rétrograder, pendant que les voies de retraite sont encore libres.

De vifs combats continuent à se dérouler au nord de Yargoigne, dans la région des défilés de Grandpré et du Chesne, qui mènent la vallée de la Meuse en communication avec celle de l'Aisne. Les Allemands dépendent avec ténacité les accès de la trouée de Stenay et de l'importante ligne de chemin de fer Metz-Sedan-Mézières.

La solidarité des Alliés se manifeste avec autant de délicatesse que de force. C'est ainsi que, au moment d'entreprendre la bataille des Flandres qu'ils savaient devoir être victorieuse et qui a rendu aux Belges plusieurs de leurs villes, les Anglais ont placé à la tête de l'armée le roi Albert I^{er} pour qu'il eût les honneurs du triomphe. Jeudi, comme un premier régiment anglais allait pénétrer dans Lille, les officiers arrêtèrent leurs hommes et prièrent un régiment français qui suivait de passer le premier, afin que la population lilloise, saluant les libérateurs, pût acclamer d'abord des Français. Ces actes d'abnégation font plus que les plus belles paroles pour cimenter l'union de deux peuples.

Le président Wilson avait consigné, dans son programme, que les empires centraux ne seraient admis comme régis des conditions de paix, la déclaration suivante au sujet des peuples d'Autriche-Hongrie :

« Aux peuples de l'Autriche-Hongrie, dont nous désirons sauvegarder la place parmi les nations, devra être donnée au plus tôt la possibilité d'un gouvernement autonome. »

Maintenant que l'empereur Charles entreprend de réaliser le plan d'un Etat fédératif réunissant les peuples de la Couronne d'Autriche rendus autonomes, le président Wilson fait savoir que sa déclaration antérieure ne compte plus, parce que les Alliés ont reconnu l'Etat tchéco-slovaque et les revendications nationales des Slaves du sud.

Il est extrêmement probable que M. Wilson a adopté sa nouvelle manière de voir sous la pression des comités d'action tchéco et sud-slave, dirigés par MM. Masaryk, Troumbitch et consorts. En constituant des légions tchéco-slovaques et yougo-slaves qui versent leur sang pour la cause des Alliés, ces chefs du nationalisme antiautrichien ont tiré sur l'Entente une traite à laquelle celle-ci ne peut que faire honneur.

En faisant connaître à ses compatriotes en Wilson qu'ils n'avaient pas soupçonné, le député et professeur allemand Schulze-Gavernitz a donné le branle à des révélations et à des polémiques dont l'intérêt n'est pas simplement rétrospectif; des conséquences politiques peuvent naître de ce débat, qui émeut vivement la presse d'outre-Rhin.

Le point qui a soulevé les discussions est celui où M. Schulze-Gavernitz a révélé que, à la suite du torpillage du *Susser*, M. Wilson avait attaché à l'Allemagne l'engagement d'adoucir ses pratiques sous-marines et que, en retour, M. Bethmann-Hollweg avait obtenu du président la promesse de s'entretenir en faveur de la paix. La pro-

cedure fut concertée entre Washington, Berlin et Vienne. Les empires centraux devaient prendre les devants, en faisant publiquement des ouvertures, puis M. Wilson intervenait en invitant les belligérants à faire connaître leurs conditions.

On a ignoré jusqu'ici que le scénario de la manifestation pacifiste austro-allemande du 12 décembre 1918 et de l'appel de M. Wilson aux belligérants, du 18 décembre suivant, eût été réglé entre le président américain et les gouvernements impériaux. Rappelons, entre parenthèses, que le Conseil fédéral suisse s'associa à la démarche de M. Wilson.

Ce point des dîres de M. Schulze-Gavernitz demande confirmation.

Le 22 janvier 1917, notwithstanding les déclarations peu encourageantes que venaient de faire les Alliés, le président des Etats-Unis adressa au Sénat le fameux message où il était dit qu'il n'y avait qu'une sorte de paix que les Etats-Unis pussent admettre : la paix sans victoire.

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avaient donc gagné un puissant concours en faveur de la paix blanche. Comment, les choses étant telles, la proclamation de la guerre sous-marine à outrance, qui était un défi aux Etats-Unis, éclata-t-elle huit jours après le message présidentiel au Sénat de Washington, acte par lequel M. Wilson avait si complètement écauté les vœux de la diplomatie allemande ?

C'est la question que tout le monde s'est posée en Allemagne, après avoir lu l'article de M. Schulze-Gavernitz.

Et surtout on s'est demandé comment M. de Bethmann-Hollweg avait pu accomplir une si rapide volte-face.

M. Schulze-Gavernitz le savait probablement; mais il a laissé à d'autres le soin de lever le voile.

Les pangermanistes se trouvaient atteints en pleine poitrine par la révélation des dispositions conciliantes qu'était M. Wilson, à la veille de recevoir le soufflet de la déclaration de guerre sous-marine. Un de leurs organes s'écria : Si l'on avait su cela, on n'aurait pas donné carte blanche à Tirpitz.

Cette exclamation pourrait passer pour de l'hyppocrisie. Il paraît cependant qu'elle a trahi une surprise sincère. Les divulgations de M. Schulze-Gavernitz ont provoqué d'autres révélations. Il en résulterait ceci :

Quand M. de Bethmann-Hollweg conduisait, de concert avec M. Wilson, la délicate partie diplomatique qui devait, espérait-il, amener la paix, il avait pour seul confident M. Bernstorff, l'ambassadeur allemand à Washington. Le chancelier opérait en secret, parce qu'il craignait que, s'il confiait son plan à d'autres, les pangermanistes ne se missent à la traverse. L'empereur même n'aurait rien su. On veut en voir la preuve dans le fait que, lorsque M. Bernstorff revint des Etats-Unis, il resta longtemps sans pouvoir aborder son souverain. M. de Bethmann ne voulait pas que Guillaume II sût comment les choses s'étaient passées, craignant le compte qu'il aurait à rendre pour n'avoir pas renseigné l'empereur au moment où allait être prise la fatale décision concernant la guerre sous-marine.

Cette omission, qui a eu de si terribles conséquences, semble incroyable. Elle s'expliquerait par la faiblesse de caractère du chancelier. L'homme qui avait donné les mains à l'invasion de la Belgique, exigée par l'état-major, et qui, annonçant sa capitulation, déclarait pour apaiser sa conscience : « Nous commettons une injustice, nous la réparons », cet homme n'osait pas résister aux mauvais conseils en face. Quand l'Amiral, applaudi par la claque militariste et chauvine et arguant de l'intransigence des Alliés, vint exiger les torpillages à outrance, en garantissant que la guerre serait finie dans six mois, M. Bethmann-Hollweg, de nouveau intimidé, n'osa pas opposer son veto à une politique de casse-cou et, de

crainte d'être lapidé, garda le secret sur ses rapports avec M. Wilson.

Encore un homme d'Etat qui, pour n'avoir pas eu le courage de ses opinions, a attiré le malheur sur sa patrie !

La presse des partis populaires d'Allemagne réclame une enquête parlementaire sur l'affaire Bethmann-Wilson et les circonstances dans lesquelles la guerre sous-marine a été décidée.

Le Pape et les programmes de M. Wilson

L'opinion organisée du genre humain

Après avoir établi le règne du droit sur le consentement des gouvernés, M. Wilson donne pour garantie à son œuvre « l'opinion organisée du genre humain ». Qu'est-ce à dire encore ? Que le tribunal international, organisé pour maintenir la paix et faire régner la suprématie du droit, réglerait ses décisions sur « l'opinion de l'humanité ».

Ces assises nouvelles du droit international nous semblent bien fragiles.

Nous sommes heureux d'en convenir : l'humanité tout entière est moins sujette aux erreurs et aux fluctuations d'opinions qu'une nation isolée. Bien que l'espoir d'obtenir en ce monde une sécurité absolue soit une chimère, les chances de sécurité s'éleveront sans aucun doute, lorsque le sort de la paix ou de la guerre sera abandonné, non plus à des nations rivales, mais à l'ensemble de l'humanité. La loi naturelle, qui nous interdit de faire des choses que la lumière de la raison nous montre clairement mauvaises en elles-mêmes et qui nous ordonne de faire celles qui sont conformes à la loi de nature qui parle au fond de notre conscience, cette loi est la règle de la loi éternelle. Elle est supérieure à toutes les lois humaines, parce que celles-ci ne sont plus des lois lorsqu'elles sont contraires à cette règle; elle est universelle, parce que les hommes ayant un même esprit et une même nature, ont aussi une lumière semblable répandue dans chacun d'eux. M. Wilson espère-t-il que cette loi éternelle, intime et universelle aura son expression infaillible dans l'opinion organisée de l'humanité ? C'est là que réside l'erreur.

En premier lieu, cette loi est-elle partout conforme à elle-même ? Est-elle également acceptée par tous les hommes, tous les continents, tous les peuples et toutes les races ?

En second lieu, à ne considérer que les peuples civilisés, que d'hommes éminents nient l'existence de cette loi, que nous, chrétiens, disons être l'image de la loi éternelle ! Le scepticisme, le matérialisme, le déterminisme, la confusion des idées, la légèreté d'esprit ont ébranlé la croyance en un droit objectif et souverain. Si M. Wilson pouvait interroger la plupart des diplomates qui se réunissent pour organiser la suprématie du droit et leur demander ce qu'ils pensent du fondement du droit, il aurait la douloureuse surprise d'entendre répéter la réponse de Pélate : *Quid est veritas* ?

Peut-on nourrir l'espoir que cette opinion de l'humanité, si on l'organise et si on la constitue en tribunal suprême, rendra des sentences plus justes et plus sûres que les idées de chacun de ses membres ? L'histoire, qui est la maîtresse de la vie, confondrait nos espérances. Sans interroger les annales de tous les peuples, et pour nous borner à notre Europe, que de fois l'opinion générale y a varié ! Que l'on rappelle ses souvenirs. Il y eut l'opinion de la Rome républicaine, l'opinion paléenne de la Rome impériale, celle de la période impériale chrétienne, l'opinion de l'époque barbare, l'opinion du moyen âge, l'opinion des siècles de la Renaissance, l'opinion des siècles d'ancien régime, l'opinion confuse du dix-neuvième siècle et des jours où nous vivons. A chacune de ces étapes, l'esprit public a eu ses idées générales sur le droit naturel, sur le droit international, sur la direction à imprimer à l'humanité, et celle-ci a toujours prétendu que ses idées du moment étaient les meilleures. Qu'aurait-elle répondu si, à un moment quelconque de l'histoire, on lui avait proposé d'instituer une société des nations, avec l'obligation, pour chaque pays, de se soumettre aux décisions des autres ? Quel accueil aurait-elle fait à l'idée d'imposer à tous les peuples le règne de la démocratie, et l'empire du droit fondé sur le consentement des gouvernés ? Quel eût été le sort du téméraire qui aurait émis des thèses aussi contraires aux opinions régnantes, aussi subversives de l'ordre établi ? Or, les doctrines politiques et sociales condamnées dans le passé vont être adoptées comme la base de la vie internationale de demain. Sera-ce la dernière métamorphose de l'opinion de l'humanité ? Qui peut en répondre ?

Il importe donc de donner à la paix durable et à la suprématie du droit des assises plus

solides. Si l'on veut que la société des nations résiste aux souffles des passions, aux assauts des appétits, aux compétitions des intérêts, il est nécessaire de l'édifier sur le fondement granitique du droit, du droit qui s'impose aux consciences parce qu'il émane de Dieu, du droit objectif, absolu, universel et souverain.

Il y a donc un nouvel esprit à créer et à faire régner. Aujourd'hui, tous les peuples salués, pleins d'espoir, l'aurore nouvelle qui se lève sur le monde; mais l'évolution des idées et des sentiments n'est pas accomplie dans les esprits et dans les coeurs. A lui seul, M. Wilson est incapable de transformer l'univers. Il ne se flattera pas d'opérer ce prodige. Il ne peut ignorer que, pour être une organisation puissante, la société des nations, ne subsistera pas et surtout ne répandra pas une vie nouvelle si les peuples n'ont pas une conscience assez ferme et assez haute pour sacrifier leurs appétits au bien général de l'humanité. Il appellera donc à son aide toutes les forces morales et comprendra toute la valeur du concours que peut lui prêter celui qui est par sa mission le gardien du droit naturel, du droit divin positif, et du droit de l'Evangile interprété par vingt siècles de tradition.

La réponse de M. Wilson à l'Autriche

Washington, 20 octobre.
 (Reuter.) — Voici le texte de la réponse de M. Wilson à la note austro-hongroise du 4 octobre tel qu'il a été transmis par le Département d'Etat des affaires étrangères à Washington, par l'intermédiaire du ministre de Suède à Washington, au ministre des affaires étrangères de Suède :

Département d'Etat, 18 octobre 1918.
 Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note du 17 courant par laquelle vous transmettez au président la communication du gouvernement impérial et royal d'Autriche-Hongrie. Le président n'a chargé de vous prier d'avoir l'amabilité de faire parvenir par votre gouvernement la réponse suivante au gouvernement impérial et royal :

« Le président estime de son devoir de déclarer au gouvernement austro-hongrois qu'il ne peut pas se rallier à la proposition actuelle de ce gouvernement en raison de certains événements de la plus haute importance qui se sont produits depuis la remise de son adresse du 8 janvier et qui nécessairement ont modifié l'attitude et la responsabilité du gouvernement des Etats-Unis. Parmi les quatorze points formulés alors par le président se trouvaient les suivants :

« Aux peuples de l'Autriche-Hongrie dont nous désirons sauvegarder la place parmi les nations, devra être donnée au plus tôt la possibilité d'un gouvernement autonome. »

Depuis que cette phrase a été écrite et prononcée devant le Congrès des Etats-Unis, le gouvernement des Etats-Unis a reconnu que l'état de belligérance existait entre les Tchéco-Slovaques et les empires allemand et austro-hongrois et que le conseil national tchéco-slovaque est de facto un gouvernement belligérant, investi de l'autorité régulière pour diriger les affaires politiques et militaires tchéco-slovaques. Il a aussi reconnu de la façon la plus complète la justice des aspirations nationalistes des Jougo-Slaves à la liberté.

En conséquence, le président n'est désormais plus libre d'accepter une simple « autonomie » de ces populations comme base de la paix, mais il est obligé d'insister pour que ces populations, et non pas lui, soient jugés du genre de ligne de conduite de la part du gouvernement austro-hongrois qui sera de nature à répondre à leurs aspirations et à la conception de leurs droits et de leurs destinées comme membres de la famille des nations. »

Recevez, Monsieur, la nouvelle assurance de notre plus haute considération.

Signé : Robert Lansing.

Nouvelles diverses

Le prince Paul, quatrième fils de l'ex-roi Constantin de Grèce, est entré dans la marine allemande comme lieutenant attaché à la station de la Baltique.

Litvinov, l'ex-ambassadeur maximaliste à Londres, qui a été expulsé d'Angleterre il y a quelques semaines, arrivera prochainement à Moscou.

Le nouveau président du Chili aurait déclaré, dans son discours-programme au Congrès, que le Chili continuerait à entretenir des relations amicales avec tous les Etats étrangers.

L'ordre aurait été donné par télégraphie sans fil à tous les sous-marins allemands de rentrer immédiatement à leur base.

— A Tokio est décédée M^{lle} Delaney.

femme de l'ambassadeur de France au Japon. — Léon Morane, constructeur d'avions, est décédé à Paris.

La guerre européenne

L'offensive des Alliés

Journée du 19 octobre

Communiqué français d'hier, dimanche, à 3 h. après midi :

Hier, en fin de journée, les Allemands ont prononcé deux violentes contre-attaques entre la Serre et l'Aisne, l'une dans la région de Verneuil, l'autre au nord de Saint-Germainmont. Les Français les ont repoussés et ont fait des prisonniers.

Au cours de la nuit, l'ennemi a violemment réagi par une activité d'artillerie et de mitrailleuses, sur différents points du front.

Communiqué anglais d'hier après midi :

De bonne heure, hier matin, nos troupes ont attaqué les positions ennemies sur la ligne de la Selle. Au nord du Cateau, elles ont traversé la rivière.

Plus au nord, l'avance s'est poursuivie hier après midi et hier soir. Nos troupes ont achevé l'occupation de Denain et atteint la ligne générale Haveluy, Wandignies, Brillon, Beuvry. La résistance ennemie a augmenté sur ce front.

Communiqué américain du 19 au soir :

A l'ouest de la Meuse, l'infanterie a livré de durs combats dans le bois des Loges. Sur d'autres points du front de bataille, au nord de Verduin, la journée a été marquée par de vives luttes d'artillerie et des tirs de mitrailleuses. Dans leur attaque au nord de Wassigny, les troupes américaines, opérant avec les troupes britanniques, ont atteint le canal de la Sambre à l'Oise.

Communiqué allemand d'hier après midi :

En Flandre, poursuivant le mouvement commencé le 18 octobre, nous avons évacué Bruges, Thielt et Courtrai, et avons occupé de nouvelles positions devant lesquelles il s'est produit de violents combats d'avant-terrain.

Le soir, l'ennemi se trouvait au sud-est de Stuts, sur la frontière belgo-hollandaise, à l'ouest de Maldeghem, Ursel, et près de Pouques et de Marckeghem. Au nord-est de Courtrai, il a poussé avec ses éléments du delà de la Lys.

Au sud de Courtrai, il a atteint la route Courtrai-Tournai et nous a suivis de part et d'autre de Tournai, au sud-est de la ligne Orchies-Marchiennes.

Sur le front de bataille entre Le Cateau et l'Oise, une accalmie s'est produite. Sur nos nouvelles lignes du canal, de la Sambre à l'Oise et sur l'Oise, nous sommes en contact avec l'ennemi.

Pendant la journée, il s'est produit de violentes attaques ennemies contre le secteur de la Serre et de la Souche. L'ennemi, attaquant, au nord-est de La Fère, les hauteurs au nord de la Serre, a été repoussé par notre feu et par un corps-à-corps. De même, des attaques déclanchées à l'est de Crécy par de gros effectifs ont échoué à la suite de contre-attaques de bataillons saxons.

Sur la rive septentrionale de l'Aisne, l'ennemi a attaqué également après une forte préparation d'artillerie et a rebouté quelque peu nos avant-postes au nord-ouest de Saint-Germainmont.

Sur le front de l'Aisne, entre Atigny et Olizy, l'activité de combat de l'adversaire a augmenté des deux côtés de Vouziers. Au cours de nouvelles attaques, l'ennemi s'est établi sur les hauteurs de la rive septentrionale de l'Aisne. Le commandant de la 192^{me} division a engagé, par son interposition personnelle, l'attaque ennemie sur les hauteurs à l'est de Vandy.

Entre Olizy et Grandpré, des régiments lorrains et du Schleswig-Holstein et des bataillons de chasseurs ont repoussé de violentes attaques répétées de l'adversaire devant leurs lignes.

Sur les deux rives de la Meuse, l'activité de combat s'est bornée, hier, à un feu de destruction.

Journée du 20 octobre

Communiqué allemand d'hier soir, dimanche :

A l'est de Courtrai, des combats violents continuent.

De part et d'autre de Solesmes-Le Cateau, de fortes attaques effectuées par l'ennemi, sur un large front, ont échoué. Combats partiels heureux dans le secteur de la Serre et sur ses hauteurs à l'ouest de l'Aisne. A l'est de Vouziers, des attaques ennemies ont été repoussées.

Communiqué français du 20 octobre, à 11 h. du soir : Malgré le mauvais temps, nous avons élargi nos positions entre l'Oise et La Fère.

Communiqué britannique du 20 octobre au soir :

Au cours d'une attaque déclenchée ce matin, les troupes britanniques ont réussi à enlever les passages de la Selle, entre Le Cateau et Denain.

Au cours de cette opération, effectuée sous une pluie violente, nous avons fait plus de 2000 prisonniers, et nous avons pris un certain nombre de canons.

Le contact hollando-belge rétabli

(Havas.) — Le Matin remarque que, à la suite des victoires des Alliés en Belgique, leurs communications directes avec les Pays-Bas sont désormais rétablies.

L'Entente pourra facilement ravitailler la Hollande et, au besoin, la soutenir, si, dans ses dernières convulsions, l'Allemagne tentait d'y transporter la guerre.

Allemands rejetés vers la Hollande

(Havas.) — Des journaux annoncent que, suivant des nouvelles reçues de la frontière hollandaise, 15.000 Allemands en retraite auraient été internés en Hollande.

Le correspondant du Telegraf à l'Elceuse (Eeloo) annonce que les Britanniques sont entrés à Eeloo. 6000 Allemands qui se trouvaient accablés à la frontière seront faits prisonniers ou internés.

(Ce sont les Belges qui sont le plus près d'Eeloo, et leur bulletin ne fait pas mention de ce fait d'armes.)

La réoccupation de Lille

Lille a été repris le 17 octobre, dans la matinée, après quatre années d'occupation allemande. Les derniers Allemands avaient quitté Lille à 5 h. du matin.

Le correspondant de l'agence Reuter a télégraphié le 17 octobre :

Ce matin, les roulements des tambours britanniques se font entendre dans les rues de Lille, tandis que les patrouilles britanniques s'avancent à l'est de la ville, en contact avec les Allemands en retraite.

On dit que leur départ n'a été marqué par aucun incendie ni par aucune explosion. Pendant toute la journée, une foule délirante de joie a circulé dans les rues de Lille.

On dit que leur départ n'a été marqué par aucun incendie ni par aucune explosion. Pendant toute la journée, une foule délirante de joie a circulé dans les rues de Lille.

On dit que leur départ n'a été marqué par aucun incendie ni par aucune explosion. Pendant toute la journée, une foule délirante de joie a circulé dans les rues de Lille.

On dit que leur départ n'a été marqué par aucun incendie ni par aucune explosion. Pendant toute la journée, une foule délirante de joie a circulé dans les rues de Lille.

tail avant la guerre 217.807 habitants. C'est une des premières cités industrielles de France.

Le docteur Calmette, qui était resté à Lille depuis le début de l'invasion à la tête de l'Institut Pasteur, a adressé au maire de Lille, en date du 15 octobre 1918, la protestation suivante :

Monsieur le maire, J'ai l'honneur de vous informer qu'hier soir, 14 octobre 1918, à six heures, l'autorité allemande a fait enlever par les soldats du 15^e régiment d'artillerie à pied, de passage à Lille, les trois derniers chevaux producteurs de sérum antidiphthérique qui restaient à l'Institut Pasteur.

Les autres villes reconquises

Douai, occupé jeudi également par les Alliés, était le siège d'une cour d'appel. Sa population d'avant-guerre était de 36.324 habitants.

Mais, à Douai, les ruines sont grandes. La ville d'Ostende, bâtie sur la mer du Nord, était la deuxième ville maritime de la Belgique, à l'extrémité des canaux menant à Bruges, à Gand, à Nieupoort et à Dunkerque.

Roubaix, bâti sur le canal de Roubaix, qui le relie à l'Escaut et à la Basse-Deule, était un des centres manufacturiers les plus considérables de la France.

Touchant immédiatement Roubaix, Tourcoing était, comme sa voisine roubaisienne, une importante cité industrielle de 82.644 habitants.

Quoique plus modeste, Haubourdin, à 7 kilomètres de Lille, était également un centre industriel de 9396 habitants.

Bruges, dont tant de poètes chantèrent les canaux silencieux, est le chef-lieu de la Flandre occidentale.

Occupation de Lille, Tourcoing, Roubaix, Haubourdin et de l'agglomération de la Flandre française entraîne la libération de près de 600.000 Français.

Vers l'évacuation de la Belgique

Les autorités allemandes en Belgique occupée, considérant comme inéluctable et proclamant la retraite des troupes de Guillaume II, se sont mises en rapport avec les autorités belges civiles et ecclésiastiques.

Cette démarche semble avoir été inspirée aux autorités allemandes par la crainte qu'elles éprouvent de voir les populations belges se soulever contre les agresseurs.

On assure que les gouverneurs civils belges, qui avaient été destitués par l'autorité occupante, ont déjà été autorisés à reprendre leurs fonctions.

Les destructions

Des détails navrants continuent d'arriver sur l'état en lequel la ville de Douai a été trouvée.

Selon le Vaterland, journal hollandais, un radiotélégramme, signé Hindenburg, a été intercepté l'autre soir à la Haye.

Au Reichstag allemand

(Wolff.) — La commission du Reichstag s'est réunie dimanche matin en séance.

La séance plénière de mardi après-midi, le chancelier prendra le premier la parole. Un grand débat sur la politique générale aura lieu et durera probablement deux à trois jours.

Les événements de Russie

Les départs de Russie Vendredi matin sont arrivés sains et saufs dans un port britannique un groupe de fonctionnaires anglais et français de Moscou, ainsi que huit réfugiés anglais et cent cinquante réfugiés français de Moscou et d'autres parties de Russie.

M. Trepoft, ancien premier ministre de Russie, que l'on croyait mort, vient d'arriver en Finlande, où il s'est placé sous la protection des autorités finlandaises.

M. Soukhoninof, que l'on croyait avoir été

exécuté par les autorités du Soviet, a reçu l'autorisation de résider dans la ville finlandaise de Hangoe.

La terreur

Lénine a déclaré au comité central exécutif que pour des raisons pratiques il fallait renoncer à un régime de terreur, mais de ce chef une forte agitation s'est élevée contre lui dans son entourage.

Un congrès, comprenant tous les comités extraordinaires qui ont été constitués en vue d'exercer la « terreur rouge », a été ouvert à Pétrograd mardi. Le but de ce congrès est d'établir un plan général d'action et d'étroite coopération entre tous les comités.

On télégraphie de Copenhague à l'Exchange Telegraph que, suivant une dépêche de Vienne, le commissaire en chef de l'armée bolcheviste, M. Stojanof, s'est enfilé en aéroplane après avoir volé une somme de 2 millions de roubles.

Un radiotélégramme de Moscou, signé de Tchitcherine, annonce que l'ancien généralissime Nicolas Nicolaïevitch est arrivé à Kief et que l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Sazonof, a quitté en hâte la Crimée, se rendant également à Kief.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Clergé valaisain M. l'abbé Jean, nouveau prêtre, a été nommé vicaire de Savièse.

Nécrologie

M. l'abbé Piat On annonce la mort de M. l'abbé Piat, chanoine de Notre-Dame de Paris, professeur honoraire à l'Institut catholique, auteur d'ouvrages très connus de philosophie, décédé le 11 octobre, à Grézolles (Loire).

Académie française

Afin de ne pas trop retarder les élections aux fauteuils de Jules Lemaitre, Emile Faguel, du marquis de Ségur et du marquis de Vogüé, l'Académie française a décidé de recevoir dans les plus brefs délais, après le maréchal Joffre, tous ses élus de 1918.

Echos de partout

HUMOUR BRITANNIQUE

Un bonhomme monopolise la conversation au Club de Beaujeu, à Londres.

— Ah ! oui, dit-il, j'ai eu une existence déjà mouvementée ! J'ai fait le batelier sur le Mississipi, rencontré des ours dans les Montagnes Rocheuses, parcouru l'Australie et visité les mines d'or. J'ai été dans l'Inde chez les radjas ; j'ai contemplé une course de taureaux en Espagne.

— Quel est sa profession ? demande quelqu'un lorsque le bonhomme est parti.

— Sa profession ? répond un petit homme qui, jusqu'ici, n'avait pas ouvert la bouche, eh bien ! il est directeur de cinématographe à Londres.

MOT DE LA FIN

Certain village s'est toujours obstiné à n'avoir ni bureau de poste ni télégraphe. Un de ses ressortissants, examinant par hasard les armoiries de Genève, s'écria :

— A la bonne heure ! en voici qui sont de mon avis.

— Comment cela ? lui demande quelqu'un.

— Vous voyez ? Post tenebras lux, c'est ce que je me tue de faire comprendre à la municipalité.

— Mais qu'est-ce que cela veut dire ?

— Ça veut dire en latin que la poste et le télégraphe c'est du luxe !

Confédération

Bolchevistes zuricois

Un journal de l'Oberland nous rapporte l'anecdote qu'on va lire. C'est à se demander si c'est la Neva et non plus la Limmat, qui coule à Zurich.

Lors de la grève des employés de banques zuricoises, deux directeurs d'un grand établissement financier se disposaient à se rendre à l'Hôtel-de-Ville, où ils étaient convoqués pour une conférence par le Conseil d'Etat.

Un journal de l'Oberland nous rapporte l'anecdote qu'on va lire. C'est à se demander si c'est la Neva et non plus la Limmat, qui coule à Zurich.

Lors de la grève des employés de banques zuricoises, deux directeurs d'un grand établissement financier se disposaient à se rendre à l'Hôtel-de-Ville, où ils étaient convoqués pour une conférence par le Conseil d'Etat.

Un journal de l'Oberland nous rapporte l'anecdote qu'on va lire. C'est à se demander si c'est la Neva et non plus la Limmat, qui coule à Zurich.

Un journal de l'Oberland nous rapporte l'anecdote qu'on va lire. C'est à se demander si c'est la Neva et non plus la Limmat, qui coule à Zurich.

excitée, parent se rendre à la convocation du Conseil d'Etat.

On croit rêver en lisant ce récit, et on ne sait ce dont il faut s'étonner le plus, de l'impudence des meneurs de grève ou de l'humilité du gouvernement zuricois.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Les Suisses de Russie

Samedi est arrivé le deuxième train des Suisses de Russie, ramenant 700 compatriotes. Une musique de bataillon a joué, à leur arrivée à Bâle, des airs patriotiques.

Une évacuation

Un Allemand établi à Zurich, le Dr Schreck, qui avait refusé de déposer devant la cour pénale fédérale lors du récent procès des bombes de Zurich et qui devait comparaître dans d'autres affaires d'espionnage, vient de s'échapper du Burghölzli, l'asile d'aliénés de Zurich, où il avait obtenu d'être mis en observation.

Le Dr Schreck jouissait de libertés toutes particulières absolument inadmissibles, dont il a largement usé et abusé !

De Friedriehshafen, il a envoyé un télégramme à Zurich, pour annoncer son heureux retour sur le sol de sa patrie.

Les bombes de la Lonza

Le Français Maurice Mougout, qui était le principal inculpé dans le procès des bombes jugé il y a quelques mois à Bern, a été sommé de se présenter, le 17 octobre, devant la Cour pénale fédérale, à Bâle, pour l'affaire des bombes découvertes aux usines de la Lonza, à Rheinfelden. Sommé accusé, avec Mougout, de cette tentative d'attentat, les Suisses Fricker, négociant, et Zahnd, ouvrier, tous deux incarcérés.

Mougout est actuellement en France.

L'épidémie de grippe

En Valais

Après l'Ecole normale des instituteurs, le collège de Sion a été frappé. C'est la grippe, dont le nombre de cas augmente sans cesse, qui a rendu cette mesure nécessaire.

M. Salvator Vadi, entrepreneur, est décédé, à Sion, des suites de la grippe, à l'âge de 40 ans. Il laisse une jeune femme et six enfants en bas âge, dont quatre, avec leur mère, sont atteints de l'épidémie.

Dans le canton de Vaud

A l'Hôpital cantonal de Lausanne est décédée de la grippe, à l'âge de 29 ans, victime de son dévouement, Mme Adèle Jacques-Bron, concierge du Collège de Paudex, qui s'était dévouée sans compter pour soigner les grippés de la contrée et qui, avant-veille de son décès, était encore au chevet de ses malades.

A Yverdon, vu l'extension de la grippe, un lazaret va être aménagé aux Casernes.

A Neuchâtel

L'ouverture des cours de l'université de Neuchâtel, prévue pour aujourd'hui, lundi, a dû être renvoyée.

A Genève

L'hôpital cantonal de Genève a enregistré samedi 26 entrées de personnes atteintes de la grippe et trois décès.

L'administration des postes de Genève s'est vu dans l'obligation de fermer momentanément cinq de ses bureaux, notamment ceux de la Fusterie, de Servette et de la Cluse.

Dans le Jura

La grippe continue à se développer dans la région de Porrentruy. Toutes les écoles sont fermées et plusieurs d'entre elles sont transformées en hôpitaux.

Au Tessin

La grippe sévit de nouveau très fortement dans tout le Tessin, notamment à Chiasso, Gorduno et Giubiasco. A Bollinzona, le lazaret, qui avait été fermé il y a une douzaine de jours, vient d'être rouvert.

On nous écrit de Lugano :

Le réveil de la grippe, à Lugano, n'est que trop sérieux. Le bulletin municipal annonce, pour la période du 12 au 17 octobre, 107 cas de forme bénigne et 7 graves, avec 2 décès. Les guérisons constatées pendant ce laps de temps ont été de 55.

Victime du devoir

A Zurich vient de succomber à la grippe, à l'âge de 38 ans seulement, le docteur Hans Hossli, médecin chirurgien, qui s'était bien dévoué au service des malades.

Le docteur Hossli avait fait partie de l'expédition organisée sous la direction de M. Alfred de Quervain, du 2 juin au 1^{er} août 1912, pour traverser le Groenland.

A Coire

Le Conseil municipal de Coire a voté un crédit de 22.000 fr. pour la création de baraques sanitaires destinés aux personnes atteintes de la grippe.

En Italie

La grippe est stationnaire en Italie. Le nombre des cas mortels est de 2 %.

A Milan, il y a eu le 15 octobre 197 décès, dont 145 sont dus à la grippe. Durant le mois de septembre, il est mort 1650 personnes, alors que le nombre des décès, au mois de septembre 1917, n'avait été que de 936.

A la suite de la rapide propagation de la grippe à Florence, le théâtre et tous les autres lieux de divertissement ont été fermés.

On mande de Rome que le sénateur Marconi, l'inventeur de la télégraphie sans fil, est atteint de la grippe.

Au Valaïen

L'épidémie de grippe a fait son apparition au Valaïen. Le quartier habité par les familles du personnel des palais apostoliques est particulièrement éprouvé.

En général, la maladie revêt une forme bénigne et aucun cas suivi de mort n'a été constaté. Parmi les dignitaires de la cour pontificale atteints par l'épidémie se trouvent Mgr Sanz de Samper, maître de chambre, et Mgr Arborio Melja.

Les médecins et la grippe

Les hommes de science sont généralement d'avis que la grippe ne se transmet guère par des objets que des grippés ont touchés, car le microbe ne survit pas sur ce qui n'est pas dans l'humidité. C'est ce qui a été affirmé par un médecin dans une réunion tenue dernièrement à Fribourg, à propos de la grippe.

La grippe se transmet par la touffe et la salive, et non par les objets contaminés, enseigné depuis longtemps M. le professeur Vincent, dans des cours d'épidémiologie au Val-de-Grâce, à Paris.

Le docteur Helme, dans ses Propos de médecine (Temps du 11 octobre), insiste aussi là-dessus, pour en conclure qu'il faut éviter les locaux où s'entassent les foules ; ne pas oublier que la vitalité des microbes est fortement renforcée par l'air saturé de déchets organiques : produits de la respiration, particules salivaires émises en parlant, etc.

Dans des communications très importantes à l'Académie des sciences de Paris, M. Trillat, de l'Institut Pasteur, étudiant le mécanisme de la contagion, a montré que les germes des maladies pouvaient vivre et se multiplier dans l'atmosphère grâce aux composés azotés sécrétés au moment de l'expiration et qu'il appelle « gazaliments ».

M. Roux, directeur de l'Institut Pasteur, a rendu compte à l'Académie des sciences de Paris des recherches très intéressantes poursuivies par MM. Nicole et Lebailly, à l'Institut Pasteur de Tunis, sur l'agent de transmission de la grippe aux animaux et à l'homme.

Les auteurs ont d'abord communiqué directement cette affection à un singe, par l'injection, sous la paupière de l'animal, d'un peu de crachat expectoré par un malade. La même substance, mêlée à du liquide physiologique et injectée après filtration, sous la peau d'un homme, lui a fait également contracter la grippe ; au contraire, il s'en est rien produit quand l'injection a été faite dans le sang. On a constaté, d'ailleurs, que le virus n'existe pas dans le sang d'un singe grippé.

Il résulte de ces expériences : d'abord que le virus de la grippe est bien contenu dans les expectorations bronchiques des malades, qui sont l'agent de transmission le plus direct ; ensuite, que ce virus est constitué par un microbe extrêmement petit, qui passe à travers les filtres les plus ténus et qui a échappé jusqu'ici à l'investigation microscopique. Au surplus, ce virus de la grippe n'est pas encore confondu — comme on l'a fait parfois — avec le microbe de Pfeiffer ou autres bacilles, qui ne sont pas eux, la cause de la grippe, mais seulement les agents des complications de cette maladie.

D'autre part, pour expliquer la virulence de la grippe, il faut se souvenir que l'illustre Pasteur constatait déjà que, par le passage à travers des organismes différents, les microbes gagnaient en virulence et se faisaient chaque fois plus méchants. Il en concluait que tel germe, réputé aujourd'hui inoffensif, pouvait devenir nuisible demain, sa virulence ayant été rallumée par ses courses successives à travers des êtres vivants.

On en peut déduire que plus les hommes se rapprochent, vivront entassés, plus les graines microbiennes, ensemencées des uns aux autres, subiront l'exaltation de leur pouvoir virulent. N'a-t-on pas d'ailleurs remarqué que les fêtes, les foires, si elles donnent lieu à des échanges d'argent, provoquent également un actif échange de microbes ? En un mot, plus on multiplie les contacts humains, plus on accroît les risques de contagion.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Terrains pétroliers au Brésil

D'après l'« Agencia Americana », on a découvert dans l'Etat de Bahia au Brésil, des nouvelles sources de pétrole, dont la production dépasse celle de toutes les sources connues actuellement.

L'Etna en éruption

On mande de Sicile que, depuis quelques jours, l'Etna est entré en éruption.

LA NEIGE

D'après les dernières nouvelles parvenues à la station météorologique de Zurich, il y a actuellement jusqu'à l'altitude de 1800 mètres, dans la Suisse centrale, une forte couche de

Dernière Heure

neige : au Righi, 10 cm.; au Pfalte, 20 à 30 cm.; au Gotthard, 60 à 70 cm.

FRIBOURG

L'ÉPIDÉMIE

La situation

Ce matin, lundi, on nous représente la situation de la ville de Fribourg comme meilleure. Il y a eu quelques entrées de grippés soit au lazaret, soit dans les hôpitaux; mais les sorties ont été plus nombreuses.

De tristes nouvelles sont arrivées d'autre part, causant une pénible émotion dans la capitale. Coup sur coup, on a appris la nouvelle de la mort de deux jeunes hommes qu'on rencontrait, il y a quinze jours à peine, pleins de vie et d'entrain, dans les rues de Fribourg.

hier matin, mourait à Châtel un camarade d'études de M. Pierre Gottrau, M. Romain Genoud, lui aussi bien connu à Fribourg.

Ce double deuil en cinq jours atteint cruellement une honorable famille, qui joint de la considération générale.

A Châtel, l'épidémie multiplie ses coups: hier elle enlevait une jeune femme de 31 ans, Mme Hélène Genoud, de Yuavre.

On en signale également l'un ou l'autre au Crêt et à Romaniens. Dans cette dernière localité, l'épidémie s'attaque surtout aux enfants.

Dans les autres districts, il n'y a guère de changement depuis samedi, sauf dans la région de Farvagny-Grenilles, où la situation reste critique.

Nouvelles prescriptions

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg Considérant: Malgré les mesures prises jusqu'ici, l'épidémie de grippe sévit encore d'une façon intense dans notre canton comme dans les cantons voisins.

Pour permettre le contrôle de cette prescription et pour mettre d'autre part l'autorité communale en mesure de pourvoir aux soins des malades, il y a lieu également d'obliger le chef de famille ou son remplaçant à annoncer immédiatement au secrétariat communal les cas de grippe survenus dans son ménage.

Arrêté: Il est interdit aux personnes ayant des grippés dans leur ménage de fréquenter les locaux publics, sauf en cas de nécessité démontrée.

Art. 2. — Le chef de famille, ou à son défaut la personne valide la plus âgée, a l'obligation d'annoncer immédiatement, verbalement ou par écrit, au secrétariat communal, les cas de grippe existant dans son ménage.

Art. 3. — Le secrétariat communal adresse, à la fin de chaque semaine, à la préfecture, la liste des personnes atteintes de la grippe.

Art. 4. — L'autorité communale doit s'assurer que les grippés reçoivent des soins médicaux à domicile, ou dans un hôpital, ou dans une infirmerie temporaire (lazaret). Elle pourvoit, dans le plus bref délai possible, d'entente avec la Direction de la police cantonale et la préfecture, à l'organisation de ces soins.

Art. 5. — Si l'état sanitaire de la commune l'exige, le conseil communal peut restreindre les heures d'ouverture des établissements publics.

Le Préfet surveille l'application de cette mesure. Dans les cas graves, il intervient d'office.

Art. 6. — Les infractions au présent arrêté sont punissables de l'amende jusqu'à 5000 fr. ou de prison jusqu'à trois mois (art. 3 de l'arrêté fédéral du 18 juillet 1918). Les deux peines peuvent être cumulées, ce sans préjudice des sanctions prévues par le code pénal fribourgeois.

La poursuite et le jugement des contraventions sont du ressort des tribunaux d'arrondissement.

Art. 7. — La Direction de la police est chargée de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Art. 8. — La présente décision sera publiée par insertion dans la Feuille officielle et dans les journaux du canton, ainsi que par voie d'affichage.

Donné en Conseil d'Etat, à Fribourg, le 19 octobre 1918.

Au nom du Conseil d'Etat: Le Chancelier, C. Godel. Le Président, J. Chuard.

Un appel au peuple fribourgeois

Malgré les mesures multiples prises jusqu'ici, l'épidémie de grippe sévit encore d'une façon intense dans notre canton, comme chez nos voisins. Il est urgent d'enrayer la marche de la maladie avant l'arrivée de l'hiver, si nous ne voulons pas avoir à déplorer des décès nombreux.

Nous espérons que ces mesures seront de nature à diminuer l'intensité de l'épidémie. Nous nous rendons compte cependant que le contrôle de l'autorité dans ce domaine est souvent difficile et nous croyons devoir faire appel à vos sentiments de solidarité et à votre esprit public.

Nous vous rappelons avec instance les prescriptions et les conseils donnés jusqu'ici: les malades doivent immédiatement se mettre au lit et se soigner; ils doivent être isolés le mieux possible et ne pas recevoir de visites; les personnes de la famille doivent éviter tout contact avec le public.

Fribourg, le 19 octobre 1918. Au nom du Conseil d'Etat: Le Chancelier, C. Godel. Le Président, J. Chuard.

Militaire L'école d'aspirants officiers de la 2e division a commencé la semaine dernière, à Colombier. Dix-huit aspirants fribourgeois y prennent part.

Mobilisation renvoyée

La mobilisation des compagnies d'infanterie du landsturm II et IV/14, prévue pour le 28 octobre, est renvoyée au 4 novembre, à 10 h. du matin. Elle aura lieu à l'arsenal de Fribourg.

Legs

Nous avons annoncé la mort de M. Jean Grélet, président de la Société suisse d'héraldique dès sa fondation, survenue le 4 septembre à Pessex. Nous apprenons que ce savant aussi érudit que modeste a légué tous ceux de ses ouvrages se rapportant à sa branche à la Société suisse d'héraldique, dont les livres et collections sont déposés à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Pommes de terre

La Direction de l'Intérieur nous prie d'insérer: Des difficultés étant intervenues au sujet du prix des pommes de terre, la députation fribourgeoise aux Chambres fédérées s'est réunie samedi à Fribourg avec une délégation du Conseil d'Etat. Elle a décidé d'envoyer une délégation à Berne, auprès de l'Office fédéral de l'alimentation.

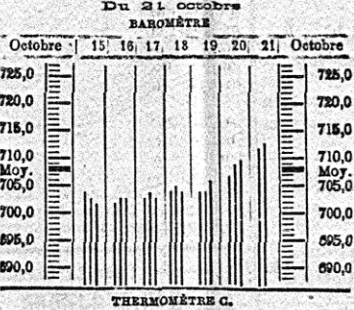
Tirage financier

Table with 3 columns: Série, Tirage, Montant. Includes data for séries 182, 1610, 4035, 4036, 6110, 8136, 9140.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/4, répétition générale au local. Cartel des organisations ouvrières catholiques. — Comité mardi soir, à 8 h. 1/4.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPS PROBABLE

Zurich, 21 octobre, midi. Quelques nuages. Doux. Matin brumeux.

L'offensive des Alliés

Bulletin belge

Le Haere, 21 octobre. Communiqué officiel du 20 octobre: L'offensive du groupe d'armées des Flandres, sous le commandement de S. M. le roi des Belges, a continué pendant la journée du 20 octobre.

Après avoir tenté de s'opposer à notre marche sur la rive ouest de la Lys et du canal de Bruges à Eclooy, à la frontière hollandaise, les Allemands ont dû reculer sur tout le front. L'armée belge borde le canal, appuyant sa gauche à la frontière hollandaise, et a enlevé les grands centres de Knesselaere, Aeltre, Adegem, Oedelem et Ursel.

Dans le secteur britannique Londres, 21 octobre. (Reuter.) — La 2e armée britannique a complètement nettoyé Courtrai, portant sa ligne avancée à 6 kilomètres à l'est de la ville.

Bulletin américain

Paris, 21 octobre. Communiqué américain du 20 octobre à 9 heures du soir: A l'ouest de la Meuse, nos troupes ont continué leur pression sur l'ennemi.

Les Français en Belgique Paris, 21 octobre. Ce sont les Parisiens et les Normands qui sont entrés les premiers dans la ville de Thieffort reconquis.

Les délibérations à Berlin

Berlin, 21 octobre. (Wolff.) — Les chefs de partis du Reichstag avaient été convoqués pour hier, à midi, pour prendre connaissance du projet de réponse allemande à M. Wilson, mais, comme ce n'est qu'à ce moment, ainsi qu'écrivit le Lokal Anzeiger, que la commission du Conseil fédéral se réunissait dans le même but, cette discussion des chefs de partis dut être renvoyée.

Après que M. von Payer eut donné connaissance du texte de la réponse, une discussion s'engagea qui dura jusque vers 3 heures. La lecture de la note et la discussion qui suivit furent secrètes.

Après que la commission du Conseil fédéral et les chefs de partis eurent eu l'occasion d'exprimer leur avis à ce sujet, le cabinet de guerre se réunira une fois encore, le soir, pour rédiger la réponse.

Les conditions des Alliés Milan, 21 octobre. Le Corriere della Sera publie une dépêche du correspondant de Washington à l'Echo de Paris disant: Les propositions de paix qui seront venues de Berlin ne seront discutées qu'une fois que l'armée allemande se sera rendue avec armes et munitions, et après l'évacuation de ses villes industrielles, surtout de celles qui fabriquent du matériel de guerre.

La question des duchés danois Amsterdam, 21 octobre. (Haas.) — Selon un télégramme qui publie la presse hollandaise, il semblerait que le Danemark aurait envoyé à l'Allemagne une note proposant que certaines questions soulevées entre les deux pays, de 1860 à 1870, soient résolues.

MUSIQUE Harmoniums, Pianos GRAMMOPHONES

HUG & Co Dépôt de Balle

DENTIERS Schaeffer freres Vevry, 29, Fribourg, Tél. 6.55

Banque E. ULDRY & Co FRIBOURG

JEUNE FILLE robuste et active, au courant de tous les travaux de ménage et connaissant un peu la cuisine, est demandée.

jeune fille robuste, pour aider à la cuisine. Bonne occasion d'apprendre la cuisine avec la maîtresse de maison.

ON DEMANDE une personne sérieuse, capable de tenir un ménage soigné à la campagne.

ON demande pour tout de suite FILLE 18 ans, pour travaux de ménage.

EN CAS DE DÉCÈS adressez-vous aux Pompes funèbres générales Hessemueller, Genton, Chevallaz (S. A.)

Béat CORBOUD, représentant Fribourg. Magasin et bureaux: rue de Lausanne, 66

PLANTATIONS D'ARBRES FRUITIERS sont prêtes de s'adresser à M. Victor Daffon, Hôtel-deville, Gruyères.

"CALORIE" Chauffages centraux Installations sanitaires

Agriculteur marié, très expérimenté, demande place dans une bonne ferme.

ON DEMANDE femme de chambre intelligente, active, connaissant son service.

On demande à louer UN BON petit café avec de la terre, si possible, ou à défaut un domaine.

A VENDRE dix beaux porcs de six semaines, chez M. Terrapon, à Groley.

R. Consolato Generale d'Italia in Ginevra

In seguito a disposizioni emanate dal Ministero della Guerra, si fa noto che è stato autorizzata l'entrata nel Regno, via Chiasso, dei militari richiamati alle Armi.

Paris HAUTE MODE Genève Maison de Remy FRIBOURG

MODELES DE PARIS des premières maisons

AVIS La personne qui, le jeudi 3 octobre, a enlevé un manteau en caoutchouc vert.

A VENDRE dans la banlieue de la ville de Fribourg, une jolie petite propriété

Superbe chien DOBERMANN 2 ans (dressé), excellent gardien, pour villa, fabrique ou dépôt.

un poêle Adr. offres à M. Conlet, 48, rue de Lausanne, Fribourg.

†
Monsieur Alexis de Gottrau;
Monsieur et Madame Tobie de Gottrau et leurs enfants;
Monsieur et Madame Rodolphe de Gottrau;
Monsieur le docteur et Madame Paul de Week-de Gottrau;
Monsieur et Madame François de Week-de Gottrau et leurs enfants, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Edmond de GOTTRAU
Frère Charteux

leur frère, beau-frère et oncle, décédé le 26 septembre, au monastère de N. S. Aulâ Dei, à Saragosse (Espagne), dans sa 49^{me} année.
Une messe sera célébrée pour le repos de son âme à l'église des RR. PP. Cordeliers, le 23 octobre, à 9 heures.

R. I. P.

†
Monsieur et Madame Tobie de Gottrau, à Léchelles, leurs enfants et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère et parent

Monsieur Pierre de GOTTRAU

décédé à Bâle, à l'âge de 30 ans, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.
Un service funèbre sera célébré pour le repos de son âme, à l'église de Saint-Nicolas, à Fribourg, vendredi, 25 octobre, à 8 1/2 heures.

R. I. P.

†
L'Association cantonale fribourgeoise des Etudiants suisses

a le regret de faire part à ses membres de la perte cruelle qu'elle vient de subir dans la personne de

Monsieur Pierre de Gottrau
lic. jur.
membre honoraire

décédé après une courte maladie, muni des secours de notre sainte mère l'Eglise.

R. I. P.

†
Ancienne Sarina

Nous avons la douloureuse obligation de faire part à tous les vieux Sariniens du décès de notre regretté vice-président

Monsieur Pierre de Gottrau
1^{er} lieutenant
membre passif

brusquement enlevé à sa famille et à ses amis. Les funérailles auront lieu ce soir, lundi, à Léchelles.
Une messe sera célébrée à Saint-Nicolas, vendredi, 25 octobre, à 8 h. 1/2.

R. I. P. Le comité.

†
Musique de Landwehr

Nous avons le regret de faire part de la mort de notre collègue

Monsieur Pierre de Gottrau
membre passif

L'ensevelissement aura lieu ce soir, lundi, à Léchelles.
Une messe sera célébrée à Saint-Nicolas, vendredi, 25 octobre, à 8 h. 1/2.

R. I. P.

†
Club Alpin Suisse
Section Moléson

Nous avons le regret de faire part de la mort de notre cher collègue

Monsieur Pierre de GOTTRAU
membre actif

Les funérailles auront lieu ce soir, lundi, à Léchelles.
Un office sera célébré vendredi, à 8 h. 1/2, à Saint-Nicolas.

R. I. P.

†
Monsieur François Conradi; Monsieur et Madame Ferdinand Conradi; Mademoiselle Christine Conradi;
le comte et la comtesse Eugène de Diesbach; le comte Serge de Diesbach, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Christine Lambertz
leur chère tante et fidèle et dévouée amie, décédée pieusement, le 18 octobre, dans sa 80^{me} année, après une longue maladie, munie des secours de la religion.

R. I. P.

†
Madame veuve Casimir Genoud;
Monsieur et Madame Louis Genoud-Car-dinaux;
Madame veuve Henri Genoud-Kaelin et ses enfants: Marie-Blanche, Elisabeth, Jean et Madeleine, à Châtel-Saint-Denis;
Madame veuve Ernest Piller et ses enfants, à Fribourg;
Monsieur Xavier Genoud;
Madame veuve Louis Genoud et ses enfants;
Monsieur Joseph Philippa, président du tribunal, à Châtel-Saint-Denis;
les familles Perrier-Genoud, Genoud-Glasson, Bettlin-Piller, de Sépibus-Philippa, Chaperon, Genoud-Repond, Nicod, Kaelin et Genoud, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Romain GENOUD

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, pieusement décédé, à Châtel-Saint-Denis, le 20 octobre, dans sa 32^{me} année, muni de tous les secours de la religion.
L'enterrement a eu lieu hier, 20 octobre, à 4 h. 30 de l'après-midi, et l'office d'enterrement a été célébré ce matin, lundi, à 9 h. 30, à Châtel-Saint-Denis.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†
L'Association cantonale fribourgeoise des Etudiants suisses

a le regret de faire part à ses membres de la perte cruelle qu'elle vient de subir dans la personne de

Monsieur Romain GENOUD
membre actif

décédé après une courte maladie, muni des secours de notre sainte mère l'Eglise.

R. I. P.

†
Société de chant
de la ville de Fribourg

Nous avons le pénible devoir de faire part du décès de notre cher collègue

Monsieur Romain GENOUD

L'ensevelissement a eu lieu ce matin, à Châtel-Saint-Denis.
Nous avons également le pénible devoir de faire part du décès de notre cher collègue

Monsieur Pierre de GOTTRAU
membre passif

L'enterrement aura lieu ce soir, lundi, à Léchelles.
Une messe sera célébrée vendredi matin, à 8 h. 1/2, à Saint-Nicolas.

R. I. P.

†
Madame et Monsieur Cyrille Carrel, à Cour-tion;
Monsieur et Madame François Progin, à Yevy;
Monsieur et Madame Edouard Progin, à Misery;
Madame et Monsieur Schneider-Bossy, à Montreux;
Monsieur et Madame Emile Progin, à Misery;
Monsieur Gustave Progin et Mademoiselle Rosine Progin, à Courtion, ainsi que leur pa-renté ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Angéline PROGIN

leur chère sœur, belle-sœur, cousine et nièce, décédée pieusement, à Genève, le samedi, 19 oc-tobre, munie de tous les secours de la religion.
L'enterrement aura lieu demain, mardi, 22 oc-tobre, à 9 1/2 heures, à l'église de Courtion.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Mademoiselle Henriette PRIVET
Tertiaire

aura lieu mardi, 22 octobre, à 8 h. 1/2, à l'église du Collège.

R. I. P.

Qui prêterait
3-4,000 fr.

sur hypothèque en 1^{er} rang (en terrain).
S'adresser sous chiffre P 6215 F à Publi-citas S. A., Fribourg. 5842.

OFFICIER DE CAVALERIE
demandé pour son cheval
bonne écurie
pendant le semestre d'hiver.
S'ad. sous P 6175 F à Publicitas S. A., Fribourg.

HUILERIE ouverte au public
tous les jours, ex-
cepté mercredi
et samedi. Maximum par presse: 15 kg.
P 6045 F 5713-1212
Se recommande.
AII. JOHNER, Villarepos,
P. Attenches.

Colporteurs et colporteurs
SONT DEMANDÉS
par une maison de broderies, à St-Gall, pour broderies de l'orraine de première qualité, chemises, blouses et bavettes d'enfants. Conditions de premier ordre. Foras gages.
Les postulants sérieux sont seuls priés de s'adres-ser à Castel postal 11050, St-Gall, 12. 5873

ON DEMANDE
pour petit ménage soigné,
une femme de chambre
munie de références de 1^{er} ordre. Bons gages.
S'adresser par écrit sous P 6215 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
une bonne cuisinière
remplaçante
pour quelques mois. Petit
ménage soigné. — Bons
gages.
S'adresser par écrit sous
P 6215 F à Publicitas S. A.,
Fribourg.

Qui louerait ou vendrait
une marmite
de la contenance de 30 à
50 litres. 5877
Adresser les offres sous
P 6157 F à Publicitas S. A.,
Fribourg.

"MERCURE"
Viennent d'arriver
en
qualité
fraîche et excellents
Julienne hollandaise
Haricots séchés
Pois verts du Japon
Farine de haricots
Farine de châtaignes
Abricots d'Espagne
Abricots de Californie
Pêches » »
Pruneaux » »
Cerises séchées
En vente dans toutes
les 125 succursales
de la
Maison spéciale
pour les Cafés
"MERCURE"
Chocolats suisses
et Denrées coloniales

Commerce
DE VOITURIER
à remettre
Dans une ville de la
Suisse romande, on offre
à remettre sous de fa-
vorables conditions de
paiement, un commerce
de voiturier, en pleine ex-
ploitation, comprenant sept
chevaux et un matériel
roulant complet.
Pour renseignements,
s'ad. sous chiffr. P 1959 B
à Publicitas S. A., Fri-
bourg. 5768

ON DEMANDE A ACHETER
100 quintaux
FOIN
et 15 quintaux PAILLE.
Wathrich, Bellevue,
Fribourg. 5883

Bonne forge
A LOUER
La commune de Neyruz
offre à louer, par voie
de soumission, sa forge
située au centre du village.
Travail assuré.
Prendre connaissance
des conditions et déposer
les commissions après de-
lai de 5 jours jusqu'au
23 octobre. 5845
Neyruz, le 16 octobre.
Le conseil communal.

A vendre 10 petits
porcs
de 8 semaines, rouges et
blancs. 5859
S'adr. à Jean Jaquet,
Posteux.

ANTI-GRIPPE ESPAGNOLE
Extrait du communiqué de la Polyclinique Médicale (Journal de Genève du 27 juillet 1918):
« Comme on admet que l'infection se fait surtout par les voies respiratoires, on fera bien de procéder à des lavages fréquents de la bouche et à des gargarismes antiseptiques. Dans ce but, on emploiera... de l'Alcool de Menthe (une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau)...
Depuis plus de 40 ans, le meilleur antiseptique de la bouche est:

L'ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE
Mode d'emploi: Eau de toilette antiseptique. Dentifrice soir et matin. Gargarisme après chaque repas et le plus souvent possible suivant l'avis de docteur.
Boisson stomacale, digestive et rafraîchissante; consultez la prospectus. Prix en Suisse: Fr. 1.75 et 2.50 le flacon. P 30463 X 5362

Nous émettons, jusqu'à nouvel avis et, au pair, des
Obligations 5 %
de notre banque, de 3-5 ans d'échéance, munies de coupons semestriels, et des
Carnets d'épargne à 4 1/4 %
Nous donnons des soins particuliers à la conservation et à la gérance de dotiers de titres et nous louons des compartiments de coffres-forts, à l'abri du feu et du vol, à des conditions avantageuses. 5213
BANQUE COMMERCIALE DE BERNE.

Tracteurs-Berna
prenant part aux essais officiels
les 11 et 12 octobre, à Orbe
sont livrables en octobre
FABRIQUE D'AUTOMOBILES BERNA, S. A.
Oiten


Lampes Philips
En vente auprès des:
Services électriques
& Electriciens.



Belle lumière
Grande
économie
Fabrication
hollandaise

Représentant
général et exclusif
pour la Suisse
romande et italienne:
S. A. AMPÈRE, LAUSANNE
Vente en gros exclusivement.

Grande maison de meubles
PFLUGER & C^o, Berne
GRAND'RUE, 10



TROUSSEAUX COMPLETS
Fabrication soignée. Demandez catalogue.

TRANSPORTS FUNÈBRES
à destination de tous pays
Maison A. MURITH
Siège social à GENEVE
Succursale: Fribourg - Téléphone 3.69
Rue de l'Université, 6, et Rue du Lyôse
CERCUEILS & COURONNES
en tous genres, tarifs très modérés
Gierges - Articles funéraires
Dépôts à BULLE: Louis PASQUIER, sacristain
ROMONT: Charles CLEMENT, ébéniste
CHATEL-ST-DENIS: Emile SCHROETER.

ON DEMANDE
pour la famille d'un monsieur et de deux enfants, une personne d'un certain âge, capable d'entretenir un ménage soigné. 5492
S'adresser à Publicitas S. A., Bâle, sous N° 1863 B.

ON DEMANDE
filles de cuisine
d'un certain âge. — S'adresser: rue du Temple, 15.

200 cigares, 7 fr. 80
bouts 1^{er}, 100 cigares Special 1^{er} Qualité grand'gaine 10^{me} fr. Ombres: 8. Duménils, Bâle.

195 fr.
Bicyclette
Touriste, mo-
dérne et solide,
12 mois gar., avec pneu Michelin ou Gaulois, garde-boue, frein, sacoche et outils. Fr. 195.— avec sonde libre et 220.— Bicyclette de Dame, 225.— Env. Gaulois-Michelin, Fr. 12.50 et 12.90. Chambre à air, Gaulois-Michelin, Fr. 7.— 8.— 9.—
CATALOGUE GRATUIT (1918)
Louis Ischy, fabr. Payeras.
Ateliers de réparations avec force électrique. 1948

Forge à louer
A louer, pour cause de décès, à Chavannes-les-Forts, une belle forge avec beau logement, sis au centre du village. Située dans la localité et ses environs, elle offre de réels avantages, à tout prendre sérieux. 5553
S'adresser à M^{me} veuve Vir-ginie Bosson, sage-femme, audit lieu.

Turbine Francis
à vendre, 20 HP, ayant peu servi. 5817.
Ecrire: A. Excoffier, Crans (Vaud).

J. DAGUET-PAULY
Installations sanitaires
Toilettes - Bains - Buanderie
Magasin: Route des Alpes
FRIBOURG — Téléphone 6.62

Nous recommandons à notre clientèle, chaque année plus nombreux, de toujours exiger notre marque sur tous les emballages de notre produit. Il n'y a pas de produit similaire au nôtre, mais seulement de grossières contrefaçons. Le Lysoform n'est pas caustique, ne tache pas et a une odeur agréable, tout en étant très actif comme désinfectant et antiseptique. — Dans toutes les pharmacies.
Gros: Société suisse d'antiseptis, Lysoform, Lausanne.

Prêt à livrer **Magasin de meubles** Prêt à livrer
Fr. BOPP, tapissier-décorateur
Rue du Tir, 8 — FRIBOURG
MAISON DE CONFIANCE
Avant d'acheter vos meubles, visitez s. v. p. nos magasins richement assortis en:
MEUBLES EN TOUS GENRES
LITERIE SOIGNÉE
TROUSSEAUX COMPLETS
MEUBLES FANTAISIE POUR CADEAUX
BUREAUX AMÉRICAINS
GLACES — TABLEAUX — ENCADREMENTS
PAPIERS PEINTS, ETC.
Prêt à livrer **RÉPARATIONS** Prêt à livrer

Raymond PEYRAUD
Médecin-chirurgien
DENTISTE
diplômé de l'Ecole dentaire de Genève
A OUVERT SON CABINET
à Fribourg
24, RUE DE ROMONT, 24. — Téléphone 6.80
Consultations de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h., dimanche et lundi exceptés.
INSTALLATION MODERNE ELECTROTHERAPIE

Monteurs-électriciens
pour installations intérieures, sont demandés.
Bons salaires à ouvriers capables.
ANTONIN & C^o, La Chaux-de-Fonds, rue
Léopold-Robert, 7. P 34854 X 5564